

Samedi 7 septembre 2024

Au départ de Habarcq
parking face au château, rue d'Avesnes

circuit de 11 km

rendez-vous à 8h15 - départ randonnée à 8h30

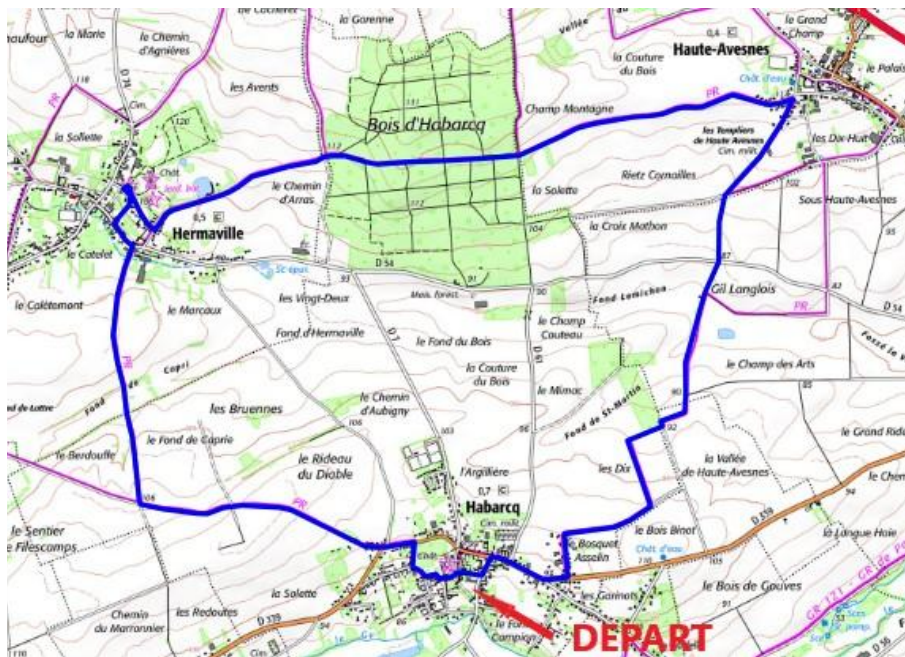
Une randonnée entre Habarcq et Hermaville sur le circuit des "églises fortifiées".

Départ covoiturage : 7h45.

Les consignes de sécurité seront rappelées avant le départ de la randonnée.

En cas d'alerte météo "orange", l'association annulera la randonnée.

Les équipements recommandés sont les suivants : chaussures de marche, bâtons, vêtement de pluie ou chapeau de soleil (selon la météo), gourdes.



Les communes concernées par cette randonnée sont :

Habarcq : environ 670 habarcquoises et habarcquois.

Hermaville : environ 535 hermavilloises et hermavillois.

Habarcq : L'église Saint-Martin est étroitement liée au château des seigneurs du village. A l'origine, elle était la chapelle du château. Un mur mitoyen permettait aux seigneurs d'assister aux messes grâce à deux fenêtres du château ouvrant sur l'église.

XIII^{ème} siècle : construction de la première église.

1475 : l'église est incendiée lors de troubles dans l'Artois. Reconstituée, elle est alors dotée d'une tour fortifiée.

Au-dessus de la porte de la tour, existe un écusson aux armes du comte de Lens, seigneur d'Habarcq.

Le sommet de la tour est terminé par un chemin de ronde, protégé par une balustrade. L'église est alors utilisée comme lieu de guet.

1708 : construction de la flèche à crochets.

1926 : l'église est inscrite aux Monuments Historiques. L'église fait partie du circuit des églises fortifiées de l'Artois.



L'église Saint-Martin accolée au château.